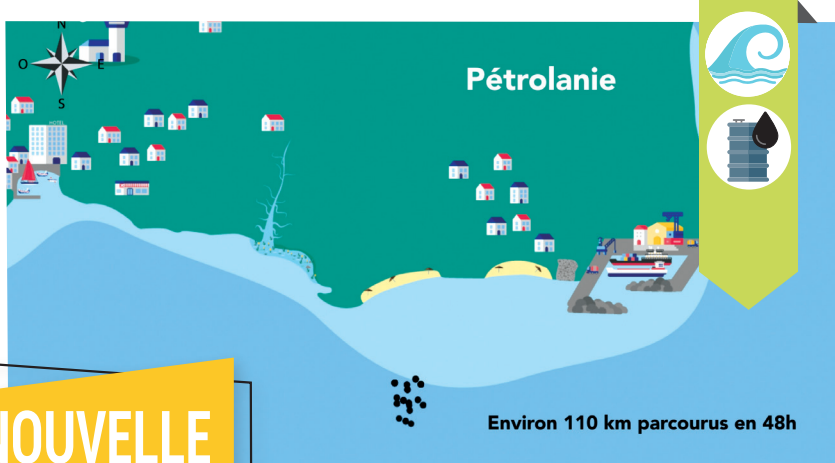


Module E-learning Lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et sur le littoral

Refresh Niveau OMI 2



**NOUVELLE
FORMATION**



Plus d'information via notre plateforme
<https://elearning.cedre.fr>



4 h
La formation peut être interrompue et reprise à tout moment

Distanciel asynchrone excepté le module thématique en distanciel synchrone (date prédéfinie, inscription préalable à prévoir)



Personnels ayant suivi une formation niveau OMI 2 dispensée par le Cedre en présentiel et issus des administrations et collectivités, services de secours, équipes d'intervention privées, compagnies de transport maritime, personnels portuaires, industries pétrolière et éolienne



500 €



Audio-description, sous-titrage, design du module, couleurs, navigation et choix des polices sont autant d'éléments pris en compte pour faciliter l'accessibilité du module aux personnes en situation de handicap y compris visuels et auditifs

Objectifs

- Remobiliser les compétences et connaissances et assurer un maintien des acquis théoriques et pratiques en matière de stratégies d'intervention et de techniques de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures en mer et sur le littoral

Contenu

- Thématiques abordées pendant le cours :
 - Premières mesures
 - Analyse du produit et de son comportement
 - Observation aérienne et dérive de nappes
 - Lutte en mer
 - Lutte à terre
 - Gestion des déchets

Les thématiques sont illustrées par un cas fil rouge

Ce refresh inclut également une classe virtuelle dédiée à une thématique à choisir parmi plusieurs sujets proposés, à une date définie par le Cedre

Ressources

- Matériel à prévoir : accès internet stable, utilisation du navigateur Google Chrome, casque audio idéalement
- Ce module donne accès à un glossaire, des outils et des ressources complémentaires (guides opérationnels du Cedre par exemple) ainsi qu'à un forum d'entraide entre apprenants et de questions/réponses avec les formateurs

Évaluation des acquis

Une attestation est transmise une fois l'ensemble des modules de la formation suivi

Échéance

Formation à réaliser dans son intégralité dans les 6 mois suivant votre inscription

Pré-requis : fourniture d'une attestation de suivi d'une formation initiale au Cedre « Lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et sur le littoral » Niveau OMI 2

Inscription : télécharger le formulaire via le QR code, compléter et envoyer à formation@cedre.fr

